

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CANTAL  
DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

### ARRÊTÉ

Portant réglementation temporaire de la circulation  
RD 49  
Communes de Lanobre et Beaulieu (Cantal)

Le Président du Conseil départemental du Cantal,

Le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,

- Vu le Code de la route.
- Vu le Code de la voirie Routière, notamment les articles L113-1 et R 113-1.
- Vu le Règlement de Voirie Départementale adopté par délibération du 18 septembre 2015,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié.
- Vu l'arrêté du 6 Novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière Livre I 8 ème partie - Signalisation temporaire, modifié.
- Vu l'arrêté du Conseil départemental n° 24-0860 du 09 avril 2024, portant délégation de signatures de Monsieur le Président du Conseil départemental aux Directeurs et Chefs de service départementaux.
- Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental en date du 18 mars 2024 donnant délégation de signature à Madame Annabelle ACHARROK, Directrice Générale Adjointe des Services du Conseil Départemental, Directrice Générale du Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires (PIAAT) ainsi qu'à ses collaborateurs(trices) ;
- Vu les avis favorables des mairies de Beaulieu, Labessette et Lanobre
- Vu la demande de l'entreprise Freyssinet

Considérant que pour effectuer les opérations de rénovation du Pont d'Entraygues, et pour assurer la sécurité du personnel du chantier et des usagers de la route, il y a lieu d'interdire la circulation sur la RD 49

Sur proposition du Coordonnateur territorial de Mauriac,

## ARRÊTENT

### Article 1 :

A compter du 23 septembre et jusqu'au 13 octobre 2024, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme.

### Article 2 :

A compter du 14 octobre et jusqu'au 20 décembre 2024, la circulation des VL (véhicules n'excédant pas 2,5 m de large et 3m de hauteur ) sera possible sur le pont et la circulation des PL (+3,5 tonnes) et des VL hors gabarit restera interdite.

Le trafic PL (+3,5 tonnes) restera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD72 et 922 dans le Puy-de-dôme.

Entre le 14 octobre et le 20 décembre 2024, la circulation pourra être interrompue à tous les véhicules de manière ponctuelle.

### Article 3 : Signalisation de chantier

La signalisation réglementaire conforme aux schémas extraits du manuel de chef de chantier en vigueur (manuel élaboré par le Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes) sera mise en place et entretenue par l'entreprise Freyssinet en charge des travaux.

Elle comprend :

- 1 les dispositifs physiques de fermeture des routes
- 2 la signalisation de position et de pré signalisation de la fermeture des routes
- 3 l'information individuelle de chacun des riverains de la section de route fermée à la circulation
- 4 le retrait de la signalisation en fin de chantier

### Article 4 : Signalisation de déviation

La signalisation et le jalonnement de l'itinéraire de déviation seront mis en place par le CRD Artense.

### Article 5 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### Article 6 : Ampliation.

Le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site internet du Département du Cantal.

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Directeur de l'entreprise Freyssinet
- M. le Directeur des Mobilités du Conseil départemental du Cantal.
- Le Commandant du groupement de gendarmerie du Cantal.
- M. le Directeur de la Direction Routières d'Aménagement Territorial du Sancy
- Mme La Directrice Générale du Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires du Puy-de-Dôme,

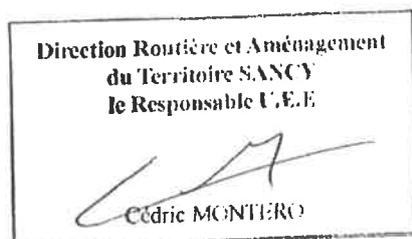
Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Un exemplaire sera adressé pour information à :

- les mairies de Beaulieu, Lanobre et Labessette
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et Secours du Cantal et du Puy de Dôme
- M. le Président de la Fédération des transports routiers du Cantal et du Puy de Dôme
- M. le Président de la Fédération des transports de voyageurs du Cantal et du Puy de Dôme

La Bourboule le, 20/09/24

Le Président du Conseil Départemental  
du Puy-de-Dôme  
Par Délégation



Aurillac le : 20 SEP. 2024

Pour le Président du Conseil Départemental  
du Cantal  
Le Directeur des Mobilités

Philippe FABREGUE



## Cedric Muratet

---

**De:** Mairie BEAULIEU  
**Envoyé:** mardi 3 septembre 2024 12:11  
**À:** Cedric Muratet  
**Objet:** RE : avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

**Importance:** Haute

bonjour,

Je me permets de vous informer que Monsieur le Maire de Beaulieu Alain VERGNE émet un avis favorable pour la déviation à partir du 23/09/2024

Vous en souhaitant bonne réception

Respectueusement  
Secrétariat de Mairie  
Martine BOURGEADE

signé,  
Le Maire  
Alain VERGNE

**Le :** 02 septembre 2024 à 14:54 (GMT +02:00)

**De :** "Cedric Muratet" <CMuratet@cantal.fr>

**À :** "Mairie LANOBRE" <mairie.lanobre.15@orange.fr>, "Mairie BEAULIEU" <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>, "Mairie Labessette" <mairiedelabessette@gmail.com>, "transports15" <transports15@auvergnerhonealpes.fr>

**Cc :** "Fabrice Bouscatier" <FBouscatier@cantal.fr>

**Objet :** avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

Bonjour

La RD 49 sera fermée entre Lanobre et Beaulieu, sur le pont d'Entraygues pour réfection du pont :

entre le 23/09 et le 11/10/24 : fermeture totale, ouverture les week-end aux -3,5 tonnes uniquement

entre le 11/10 et le 31/10/24 : ouvert aux -3,5 tonnes uniquement avec alternat (fermeture aux +3,5 tonnes)

Mairies: en retour de votre part, un mail faisant foi d'avis du maire pour la déviation par les RD 49, 749, 72 et 922 via Journiac, Labessette, chez Maurissoux, et Lanobre

Transports scolaires : dans l'attente de votre avis en retour de mail

Cordialement

## Cedric Muratet

---

**De:** Mairie Labessette <mairiedelabessette@gmail.com>  
**Envoyé:** lundi 9 septembre 2024 11:34  
**À:** Cedric Muratet  
**Objet:** Re: avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

Bonjour,  
La Commune de Labessette émet un avis favorable pour la déviation.  
Avec toutes excuses pour le retard (retour de congés ce jour).

Cordialement,  
Nathalie FONTAINE

**Le Secrétariat**  
**Mairie de Labessette**  
**Tél : 04 73 22 22 34**

Horaires d'ouverture :  
Lundi de 8h à 12h / 13h à 17h  
Mercredi de 8h à 12h  
Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le lun. 2 sept. 2024 à 14:54, Cedric Muratet <[CMuratet@cantal.fr](mailto:CMuratet@cantal.fr)> a écrit :

Bonjour

La RD 49 sera fermée entre Lanobre et Beaulieu, sur le pont d'Entraygues pour réfection du pont :

entre le 23/09 et le 11/10/24 : fermeture totale, ouverture les week-end aux -3,5 tonnes uniquement

entre le 11/10 et le 31/10/24 : ouvert aux -3,5 tonnes uniquement avec alternat (fermeture aux +3,5 tonnes)

Mairies: en retour de votre part, un mail faisant foi d'avis du maire pour la déviation par les RD 49, 749, 72 et 922 via Journiac, Labessette, chez Maurissoux, et Lanobre

Transports scolaires : dans l'attente de votre avis en retour de mail

Cordialement

## Cedric Muratet

---

**De:** Mairie LANOBRE  
**Envoyé:** lundi 2 septembre 2024 14:57  
**À:** Cedric Muratet  
**Objet:** RE: avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

Bonjour,

Avis favorable.

Cordialement

Pascal LORENZO  
Maire

Commune de Lanobre  
Mairie  
Place de l'église  
15270 Lanobre  
Tel : 04 71 40 31 75  
Email : [mairie.lanobre.15@orange.fr](mailto:mairie.lanobre.15@orange.fr)  
Site : <https://www.lanobre.fr>



**De :** Cedric Muratet <CMuratet@cantal.fr>  
**Envoyé :** lundi 2 septembre 2024 14:54  
**À :** Mairie LANOBRE <mairie.lanobre.15@orange.fr>; Mairie BEAULIEU <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>; Mairie Labessette <mairiedelabessette@gmail.com>; transports15 <transports15@auvergnerhonealpes.fr>  
**Cc :** Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr>  
**Objet :** avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

Bonjour

La RD 49 sera fermée entre Lanobre et Beaulieu, sur le pont d'Entraygues pour réfection du pont :  
entre le 23/09 et le 11/10/24 : fermeture totale, ouverture les week-end aux -3,5 tonnes uniquement  
entre le 11/10 et le 31/10/24 : ouvert aux -3,5 tonnes uniquement avec alternat (fermeture aux +3,5 tonnes)

Mairies: en retour de votre part, un mail faisant foi d'avis du maire pour la déviation par les RD 49, 749, 72 et 922 via Journiac, Labessette, chez Maurissoux, et Lanobre

Transports scolaires : dans l'attente de votre avis en retour de mail

Cordialement

## Cedric Muratet

---

**De:** DELCAUSSE François <Francois.DELCAUSSE@auvergnerhonealpes.fr>  
**Envoyé:** mardi 3 septembre 2024 16:10  
**À:** Cedric Muratet  
**Objet:** TR: avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

Bonjour,

Pas de problème pour les services de TC de l'AT15.

Cordialement,

**De :** transports15 <transports15@auvergnerhonealpes.fr>  
**Envoyé :** mardi 3 septembre 2024 08:55  
**À :** DELCAUSSE François <Francois.DELCAUSSE@auvergnerhonealpes.fr>  
**Objet :** TR: avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

**De :** Cedric Muratet <CMuratet@cantal.fr>  
**Envoyé :** lundi 2 septembre 2024 14:54  
**À :** Mairie LANOBRE <mairie.lanobre.15@orange.fr>; Mairie BEAULIEU <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>; Mairie Labessette <mairiedelabessette@gmail.com>; transports15 <transports15@auvergnerhonealpes.fr>  
**Cc :** Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr>  
**Objet :** avis sur fermeture de la RD 49 au pont d'Entraygues

Bonjour

La RD 49 sera fermée entre Lanobre et Beaulieu, sur le pont d'Entraygues pour réfection du pont :  
entre le 23/09 et le 11/10/24 : fermeture totale, ouverture les week-end aux -3,5 tonnes uniquement  
entre le 11/10 et le 31/10/24 : ouvert aux -3,5 tonnes uniquement avec alternat (fermeture aux +3,5 tonnes)

Mairies: en retour de votre part, un mail faisant foi d'avis du maire pour la déviation par les RD 49, 749, 72 et 922 via Journiac, Labessette, chez Maurissoux, et Lanobre

Transports scolaires : dans l'attente de votre avis en retour de mail

Cordialement

